

Tennis

Lieu de pratique : La Raquette : Stade Jean Jacques – Rue du 8 Mai 1945, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 11e Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Toute situation ou tout cas non prévu par le présent règlement sera arbitré par le Comité d'organisation.

Article 1 : Cadre général

Le tournoi de tennis des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise (JNSE) se déroule selon les règles officielles de la Fédération Française de Tennis (FFT). Certaines adaptations peuvent toutefois être apportées afin de tenir compte du contexte spécifique des JNSE et leurs rencontres sportives interentreprises.

Article 2 : Définition des catégories

Catégories d'âge :

- **+ de 40 ans** : catégorie ouverte exclusivement aux participants **nés en 1986 ou avant**.
- **Open** : catégorie ouverte à tous les participants sans limite d'âge.

Catégories de sexe :

- Femmes
- Hommes

Article 3 : Tournois proposés

Tournoi masculin et féminin :

Pour chaque catégorie d'âge proposée (+ de 40 ans, Open), un tournoi par équipe est proposé se composant :

- De deux matchs en simple (Joueur 1 des deux équipes, puis joueur 2 des deux équipes)
- Et d'un match en double

Tournoi mixte :

Pour chaque catégorie d'âge proposée (+ de 40 ans, Open), un tournoi par équipe est proposé et chaque rencontre comprend :

- Deux matchs en simple (un match féminin, puis un match masculin)
- Et un match en double mixte

Article 4 : Composition des équipes

Chaque équipe est composée de **2 joueurs minimum** et de **4 joueurs maximum**.

Pour le tournoi mixte, la composition des matchs impose la présence d'au moins un joueur et une joueuse lors des simples et du double mixte.

Les équipes doivent être constituées avant le début de la compétition et rester identiques durant toute la durée du tournoi.

Article 5 : Format de la compétition et déroulement d'un match

La compétition se déroule sous forme de **tournoi par équipe**, réparties en **poules**. Elle comporte :

- Une phase de qualifications
- Une phase finale

(Ou sous la forme d'un championnat unique, en fonction du nombre d'équipes engagées dans l'épreuve).

Déroulement d'un match :

Les matchs se jouent au temps et au nombre de jeux gagnés. 10 minutes d'échauffement, **45 minutes de match** et 5 minutes de rotation pour libérer le court.

Article 6 : Classements et récompenses

À l'intérieur de chaque poule, le classement se fait de la façon suivante :

- **3 points** si victoire 3-0 après les 3 matchs
- **2 points** si victoire 2-1 après les 3 matchs
- **1 point** si défaite 2-1 après les 3 matchs
- **0 point** si défaite 3-0 après les 3 matchs
- **-1 point** par match forfait

En cas d'égalité de points au classement entre 2 équipes, le résultat de la rencontre les ayant opposées les départage.

En cas d'égalité de points au classement entre 3 équipes et plus, le classement est déterminé selon les critères suivants :

- a) Le nombre de points ayant été marqué lors des rencontres directes entre les équipes concernées
- b) La différence entre le nombre de jeux gagnés et le nombre de jeux perdus sur l'ensemble des rencontres disputées dans la poule

Les classements sont établis par catégorie (masculin, féminin, mixte – Open et +40 ans).

Article 7 : Equipements et matériel

Les balles de tennis homologuées sont fournies par l'organisation. Les joueurs doivent se présenter avec leur raquette personnelle, conforme aux règles FFT. Une tenue sportive adaptée à la discipline est obligatoire.

Article 8 : Règles de jeu et arbitrage

En cas de blessure et en l'absence de remplaçant, il est possible de faire appel à un joueur d'une autre équipe (même entreprise ou autre).

Conditions obligatoires :

1. Accord du responsable de l'équipe adverse,
2. Accord du responsable de l'équipe d'origine du joueur,
3. Validation par un officiel de l'épreuve.

Conséquence : tout match joué avec un joueur extérieur est automatiquement perdu (score équivalent à un forfait).

Les rencontres peuvent être disputées en **auto-arbitrage**, dans un esprit de fair-play et de respect mutuel.

Sauf dispositions particulières prévues par le présent règlement, les règles de la **Fédération Française de Tennis** s'appliquent.

Article 9 : Sécurité et comportement

Les participants doivent respecter les valeurs du sport d'entreprise : fair-play, respect des adversaires, des officiels et du matériel.

Une attitude antisportive ou un manquement au règlement peut entraîner :

- La perte du match,
- L'exclusion du tournoi,
- Sanctions disciplinaires

Article 10 : Annexe et informations complémentaires

Le planning détaillé des rencontres sera communiqué à l'approche de la compétition sur le site Internet des JNSE.

JEUX NATIONAUX
DU SPORT D'ENTREPRISE

LILLE MÉTROPOLE

13 AU 17 MAI 2026